

# ASSOCIATION SPORTIVE SALINDROISE

**CLUB OMNISPORT**

Fondé le 8 juillet 1955

*SECTION NATATION*

Enregistrement n° 479 A2



**Siège Social :**  
Maison des Associations  
BP 17 – 30340 SALINDRES

**Site Web :**  
[www.assnatation.fr](http://www.assnatation.fr)

**Salindres, le 8 Mars 2009**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le règlement :

- ★ de la Coupe de la ville de Salindres - *Trophée André OSVALD*
- ★ du Challenge Sprint – *Trophée Serge COUTAREL*

**Ces épreuves de natation auront lieu à la piscine de la Communauté d'Agglomération du Grand ALÈS à :**

**SALINDRES LE DIMANCHE 5 JUILLET 2009**

Nous vous demandons d'avoir l'amabilité de bien vouloir donner une réponse quant à votre participation ou non à ces Challenges et nous adresser vos engagements au format Nat'2i avant le **01 juillet 2009** ou sur fiches individuelles avant le **26 juin 2009**, à l'adresse suivante :

**M. Gilles PAILHES** ☎ 04.66.85.63.91

**Chemin de la Placette - BRISSAC**

**30340 ROUSSON**

[gilles.pailhes@wanadoo.fr](mailto:gilles.pailhes@wanadoo.fr)

Je vous invite à respecter **les dates limites d'engagement** de sorte à éviter d'éventuels problèmes d'inscription le jour de la compétition. D'ailleurs, je vous informe que la clôture des **modifications** des engagements se fera **I.M.P.E.R.A.T.I.V.E.M.E.N.T.** le vendredi **03 juillet 2009**, dernier délai !

En restant à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations sportives.

**Le Président**  
**S. AIMÉ**

# REGLEMENT

## DE LA COUPE DE LA VILLE DE SALINDRES, DU CHALLENGE SPRINT

### ✓ ARTICLE 1 - ORGANISATION

↓ **Nouveau !!!!!**

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée André OSVALD* – d’une part, et le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL* - d’autre part, seront organisés par la section Natation de l’Association Sportive Salindroise, au sein du complexe nautique de la ville de Salindres.

Le « *Souvenir Jean COLLOVALD* » ayant été définitivement remporté en 2008 par l’A.S.Salindres Natation, celui-ci sera donc remplacé dès cette année par le « *Trophée André OSVALD* ».

### ✓ ARTICLE 2 - PARTICIPANTS

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée André OSVALD* - d’une part, et le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL* – d’autre part, seront ouverts à tous les clubs (été ou hiver) affiliés à la Fédération Française de Natation.

Les participants devront au préalable être licenciés à la Fédération Française de Natation pour pouvoir participer aux compétitions.

### ✓ ARTICLE 3 - CATEGORIES

Seront adoptées les nouvelles catégories F.F.N. identiques pour les nageurs et les nageuses.

Catégories	Filles et garçons
Avenirs - Catégorie 1	2000 et après
Poussins - Catégorie 2	1998 et 1999
Benjamins - Catégorie 3	1996 et 1997
Minimes - Catégorie 4	1994 et 1995
Cadets - Catégorie 5	1992 et 1993
Juniors/Séniors - Catégorie 6	1991 et avant

## ✓ ARTICLE 4 - EPREUVES

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée André OSVALD* ainsi que le Challenge Sprint – *Trophée Serge COUTAREL* se disputeront sur les épreuves suivantes :

### ★ **MATIN**

- 9 h 00 → Echauffement
- 9 h 30 → Début des compétitions

<b>50m Papillon</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6
<b>100m Nage Libre</b>	- Catégories 3,4,5,6
<b>50m Brasse</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6
<b>100m Dos</b>	- Catégories 3,4,5,6

*Coupe de la Ville*  
*Coupe de la Ville*  
*Coupe de la Ville*  
*Coupe de la Ville*

#### Entracte

<b>25m Brasse</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6
<b>25m Papillon</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6

*Challenge Sprint*  
*Challenge Sprint*

**RELAIS : 4 x 50m 4 Nages** - Catégories (1,2), (3,4), (5,6)

*Coupe de la Ville*

### ★ **APRES-MIDI**

- 14 h 00 → Echauffement
- 14 h 30 → Début des compétitions

<b>25m Nage Libre</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6
<b>25 m Dos</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6

*Challenge Sprint*  
*Challenge Sprint*

#### Entracte

<b>50m Dos</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6
<b>100m 4 Nages</b>	- Catégories 3,4,5,6
<b>50m Nage Libre</b>	- Catégories 1,2,3,4,5,6
<b>100m Brasse</b>	- Catégories 3,4,5,6

*Coupe de la Ville*  
*Coupe de la Ville*  
*Coupe de la Ville*  
*Coupe de la Ville*

**RELAIS : 4 x 50m Nage Libre** - Catégories (1,2), (3,4), (5,6)

*Coupe de la Ville*

## ✓ ARTICLE 5 - CLASSEMENT

### ★ Constitution des classements des clubs :

Le classement des clubs s'effectuera au classement dit « à la place » qui prendra en compte l'ensemble des points marqués par les tous les nageurs (dames et messieurs) de chaque club lors de chacune de leurs épreuves.

Il sera établi un classement des clubs dits « hiver » si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs lors de la compétition.

Un classement distinct sera établi pour la Coupe de la ville de Salindres – *Trophée André OSVALD* – ainsi qu'un autre pour le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL*.

### ★ Barème :

La Coupe de la ville de Salindres – *Trophée André OSVALD* ainsi que le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL* seront en jeu suivant les barèmes suivant :

- Epreuves individuelles :

1 <sup>ère</sup>	place : 12	points
2 <sup>ème</sup>	place : 10	points
3 <sup>ème</sup>	place : 8	points
4 <sup>ème</sup>	place : 7	points
5 <sup>ème</sup>	place : 6	points
6 <sup>ème</sup>	place : 5	points
7 <sup>ème</sup>	place : 4	points
8 <sup>ème</sup>	place : 3	points
9 <sup>ème</sup>	place : 2	points
10 <sup>ème</sup>	place : 1	point

- Epreuves relais : Même principe qu'au dessus mais en doublant ces points.

### ★ Règlement particulier du Challenge Sprint :

Le Challenge Sprint sera ouvert à toutes les catégories d'âge et consistera, pour chaque participant, à disputer les **4 épreuves de 25m** (Brasse, Dos, Papillon et Nage Libre). Son classement individuel, par catégorie, sera établi en faisant la somme des points obtenus par chaque nageur sur les 4 courses disputées, selon le barème précédent.

 **Nouveau !!!!!**

En cas d'égalité, ceux-ci seront départagés en fonction du temps global (à savoir, la somme obtenue des temps réalisés sur chacune des épreuves de 25m ) réalisé lors du Challenge – le total le plus faible étant le meilleur.

Le classement par équipe sera établi en faisant la somme des points obtenus par chaque nageur de chaque club sur les 4 courses disputées.

**N.B.** : Ce Challenge est une compétition à part. En aucun cas, il n'interviendra dans l'attribution de la Coupe de la Ville de Salindres.

## ✓ ARTICLE 6 – LIMITE DE PARTICIPATION

### ★ Coupe de la Ville de Salindres :

Chaque nageur ne pourra participer qu'à 2 épreuves individuelles, plus les 2 relais.  
Les nageurs non-inscrits dans les épreuves individuelles pourront s'engager dans des relais sans que ceux-ci soient déclarés « hors-concours ».  
De plus, pour qu'un relais soit classé, celui-ci ne devra pas être mixte.

### ★ Challenge Sprint :

Les nageurs et nageuses participant au Challenge Sprint s'engageront, en plus des épreuves de la Coupe de la Ville, sur les 4 épreuves de 25m (seuls les nageurs de catégorie « *avenir* » et « *poussin* » pourront s'engager sur moins de 4 épreuves). Dans le cas contraire, ceux-ci seront classés hors-concours.

**Tarif d'engagement :** - individuel = 1,5 € (par épreuve)  
- relais = 2 €  
- Challenge Sprint = 3 € (pour les 4 épreuves)

## ✓ ARTICLE 7 – RECOMPENSES

### ★ Classement des clubs :

#### ■ Coupe de la Ville de Salindres :

1<sup>er</sup> club : Trophée *André OSVALD*  
Un trophée pour les clubs suivants

#### ■ Challenge Sprint :

1<sup>er</sup> club : Trophée Serge COUTAREL  
Un trophée pour les clubs suivants

N.B. : Les clubs dit « hiver » seront récompensés si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs.

### ★ Classements individuels :

#### ■ Coupe de la Ville de Salindres :

Une médaille sera remise aux 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

#### ■ Challenge Sprint :

Une médaille sera remise aux 3 premiers du classement combiné des 4 épreuves (25m Brasse, 25m Dos, 25m Nage Libre et 25m Papillon) de chaque catégorie.

### ★ Prix spéciaux :

■ Un trophée sera remis à la plus jeune nageuse et au plus jeune nageur.

■ Un trophée sera également remis au club qui aura mis la **meilleure ambiance** durant la compétition. Le lauréat sera désigné en fin de compétition par un représentant de chaque club (chaque club s'auto-excluant lors du vote).

## ✓ ARTICLE 8 – ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TROPHEES

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée André OSVALD* sera attribuée définitivement au club ayant remporté 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement, la compétition. Il en va de même pour le Challenge Sprint – *Trophée Serge COUTAREL*.

Rappel historique : Depuis la création du Challenge Sprint « Trophée Serge COUTAREL » en 2006, les vainqueurs respectifs ont été :

### **Challenge Sprint** (*Trophée Serge COUTAREL*)

2006 : N.C. Le Vigan  
2007 : A.S. Salindres  
2008 : N.C. Le Vigan

## ✓ ARTICLE 9 – RESTITUTION DES TROPHEES

Le club vainqueur devra remettre, au club organisateur, la Coupe de la Ville de Salindres - *Trophée André OSVALD* au moins 1 mois avant la prochaine organisation. Il en va de même pour le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL*.

## ✓ ARTICLE 10 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le club organisateur s'engage à appliquer le « plan canicule » voire d'arrêter la compétition si le besoin s'en fait sentir.  
Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.